



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier

Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 10 FEVRIER 2024

Présents : Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Jocelyne COGNET, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Annie WEGRZYN.

ABSENTS EXCUSES : Roland FRADIN, Jean-Pierre LUBIERE.

ORDRE DU JOUR :

- 9h00 : Accueil des participants ;
- Approbation du P.V. du 09/01/2024
- Championnats régionaux et France : Désignation des délégués ;
- Championnats Départementaux : Désignation des graphiqueurs, délégués, arbitres ;
- Commissions : actualisation ;
- Formation ;
- Elections novembre 2024 ;
- Infos diverses.

I – ACCUEIL SEMINAIRE :

Roger MALBEC ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres du CDA pour leur présence et particulièrement Arnaud MAISONNEUVE pour son accueil au boudrome de la Guillaumette à DOMERAT.

II – APPROBATION DU P.V. du 09/01/2024 :

Le procès verbal de la réunion du comité directeur du 9/01/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

III - CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX, REGIONAUX ET FRANCE : DESIGNATION DES DELEGUES ET TABLES DE MARQUE :

Consultation du calendrier des différents éliminatoires et championnats départementaux : le tableau est complété pour les tables de marque. Les délégations

sont attribuées pour les championnats départementaux, régionaux et championnats de France en fonction des disponibilités de chacun des membres du CD03.

IV – COMMISSIONS : ACTUALISATION :

Commission arbitrage : Les modifications du règlement ont été revues à la réunion des arbitres à Vichy.

Commission jeunes : Roger MALBEC prend la responsabilité de cette Commission jusqu'à la fin du mandat ; Membres du Comité : Xavier NYFFENEGGER, Ghislaine DAAS et Elisabeth GOUGAT : Membres extérieurs : les éducateurs diplômés, ainsi que M. Christian CHERVET et M. Claude BEAUNE qui ont fait part de leur souhait d'intégrer cette Commission.

Commission Presse et Internet : Les imprimés pour annoncer les concours sur le « Coin du Pétanqueur » sont à adresser à Xavier NYFFENEGGER qui se charge de cette communication. (Pour info l'imprimé est sur le portail du CD03, en bas de la page dans la rubrique « *Infos-News-liens - servez-vous documents à télécharger* »).

V – FORMATION :

Hélène BERTIN rappelle les dates des différentes formations à venir :

- Formation des arbitres : 2 et 3 mars à VICHY.
- Il y aura une nouvelle formation tronc commun le 3 mars à SAINT-ELOY-LES-MINES (63) animée par M. Patrick LOURS, 3 candidats de l'Allier y sont inscrits.
- Tous les candidats de l'Allier présentés à l'examen du tronc commun du 6 janvier ont été reçus.
- Hélène BERTIN va se rendre à LYON pour faire une formation pour être formateur graphique déléguée.

VI – ELECTIONS NOVEMBRE 2024 :

Le CD03 décide par vote (Pour : 13 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0) que le mode de scrutin pour les prochaines élections soit par liste uninominale.

Les élections seront préparées conformément au règlement intérieur en vigueur avec appel à candidature et extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois avant le congrès.

VII – INFORMATIONS DIVERSES :

Ordre du jour commun pour les réunions de secteurs du 1^{er} mars. Rappeler aux clubs d'envoyer leurs pubs pour le manuel du pétanqueur au plus tard à la date du Congrès Départemental.

Conformément aux nouvelles dispositions FFPJP :

Le calendrier des AG et du mode d'élection des membres des comités départementaux est imposé par la Fédé :

- Date limite des Assemblées Générales des clubs avant 10 novembre.
- Date limite des Assemblées Générales Départementales avant le 24 novembre
- Date limite des Assemblées Générales Régionales avant le 15 décembre.

Honorabilité des membres des bureaux des clubs, arbitres et éducateurs obligatoire.

Il sera rappelé aux réunions de secteur que tous les clubs doivent envoyer au CD03 leur compte-rendu de leur Assemblée Générale avec le bilan financier avant le 31 mars 2024.

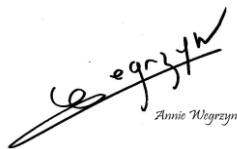
Confirmation d'une place supplémentaire au Championnat de France en tête à tête féminin, donc 2 qualifiées directement et rappel d'une place supplémentaire pour le tripléte mixte.

Les joueurs qualifiés pour l'AURA devront **obligatoirement** s'y présenter sous peine d'amende et de suspension, le Comité perdant par ailleurs une place pour l'année suivante.

- Affaire club CLEV : Décision CD03 pour recouvrement des créances suspendue à l'audit comptable avec le Président et la trésorière Adjointe du Comité dès que possible.
- Une réponse sera apportée à M. LONARDO à tous ses écrits.

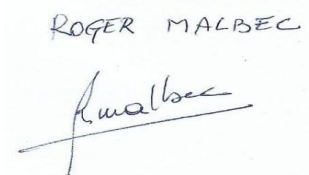
La séance est levée à 19H.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC, Président
du Comité Départemental de l'Allier.



ROGER MALBEC